



Table des matières :

1. **Edito**
2. **Sport**
3. **Pro Senectute**
4. **Cercle scolaire Montfaucon-St-Brais**
5. **Tailles des arbres et des haies**
6. **Eco-Point**
7. **Construction du complexe scolaire**
8. **Petites constructions**
9. **Commune unique aux Franches-Montagnes**
10. **Subventions**
11. **Prix du Mérite 2011**
12. **Conclusion**

Edito

Chers habitants,

C'est la fin de l'été !

Nous entrons en automne. Période plus calme et plus tranquille pour la nature. Tout porte à croire que la nature entre en repos et se dépose lentement sur l'automne qui arrive. La lumière décline et le soleil rasant fait jouer ses ombres et ses éclats sur un paysage éblouissant de beauté.

En va-t-il de même pour nous, habitants de Montfaucon ? Je le souhaite, mais pour les autorités communales, rien n'est aussi sûr à propos du mot repos...

En effet, nous sommes appelés à continuer inlassablement notre travail et notre vision dans le quotidien afin d'assurer à notre village une prospérité et un développement harmonieux.

De grands chantiers sont encore ouverts et il faut naturellement les conduire jusqu'au bout dans le respect des promesses faites. Même si parfois il est plus facile de promettre que de faire...

Notre village s'agrandit encore et toujours. De nouvelles constructions voient le jour, de nouveaux habitants arrivent, d'autres repartent. Le plus grand chantier que la commune ait eu à réaliser ces dernières années avance. L'école se reconstruit dans un environnement serein et le chantier devrait être sous toit avant la neige.

L'éclairage public et la mise sous terre des conduites électriques existantes se réalisent en ce moment à Pré-Petitjean.

Avec le dépôt d'un permis de construire par un particulier pour un toit solaire de 4'000 m² au Pré-Petitjean, c'est une production de 0,65 GWh/an qui sera réinjectée dans le réseau électrique, si cette installation voit le jour. Ainsi, avec cette seule production, on couvre le 70% des besoins électriques des ménages de Montfaucon. Avec encore quelques courageux investisseurs, la commune sera dans peu de temps une des premières communes à couvrir ses propres besoins annuels en électricité et tout cela sans la construction d'éoliennes. Un grand merci aux investisseurs potentiels qui croient en l'énergie solaire...

L'extension de la zone à bâtir « Champ Mathias » devrait voir le jour l'année prochaine. La révision des conduites principales de l'eau potable du réservoir et l'installation d'une vanne incendie automatique sont également programmées. Conformément aux dispositions légales, la révision des règlements communaux touche à sa fin et plusieurs d'entre eux seront mis en vote lors de l'assemblée communale du budget.

Voilà en quelques mots la situation de nos « travaux en cours ».

Je vous souhaite dans tous les cas, en mon nom personnel et au nom de mes collègues du Conseil communal, un bel automne et de beaux moments à vivre.

A bientôt et cordial bonjour à toutes et à tous.

Claude Schaffter, maire





Sport

Félicitations à l'US Montfaucon qui a décroché pour la troisième fois la coupe du fair-play, mise en compétition par l'association Jura-Berne de Football. Nos footballeurs se sont ainsi placés en tête de pas moins de 240 équipes de foot.

Viviane Froidevaux Theytaz



Pro Senectute

Nouvelle formation pour bénévole accompagnant administratif

Il y a quelques mois, Pro Senectute a lancé une nouvelle prestation d'accompagnement administratif pour les personnes âgées à domicile. Cette prestation s'adresse aux personnes âgées ne pouvant gérer seules leurs affaires administratives et financières et ne disposant pas de l'aide de proches.

Depuis le lancement de cette offre, plusieurs personnes âgées ont bénéficié de l'aide de bénévoles formés. Pour profiter de cette aide, il suffit de présenter une demande à

Pro Senectute Arc Jurassien, tél. 032/886.83.25.

Par ailleurs, Pro Senectute met sur pied une nouvelle formation destinée aux bénévoles. La formation donnera les outils nécessaires aux futurs bénévoles pour accompagner les personnes âgées. Elle se donnera sur 2 jours, les mardis 25 octobre et 8 novembre 2011.

Si cette formation vous intéresse vous pouvez vous inscrire auprès de :

Pro Senectute Arc Jurassien
Mme Sylvie Cortat Frey
Tél. 032/886.83.25 ou par e-mail
sylvie.cortatfrey@ne.ch



Colette Brülhart

Cercle scolaire Montfaucon – St-Brais

Voilà, le temps des vacances est terminé, il est temps de reprendre les choses sérieuses, ainsi tous les élèves ont repris le chemin de l'école.

A l'école enfantine, avec Mme Lisette Landry comme institutrice, 18 enfants ont pris le chemin des Hauts-Monts pour une année scolaire qui sera la dernière, car l'année prochaine, l'école enfantine sera dans de nouveaux locaux, au complexe scolaire.

- Deux classes de Montfaucon sont actuellement à St-Brais, comme vous le savez, à cause de la rénovation de l'école :
- Il s'agit des 3^{ème} et 4^{ème} années avec 21 élèves, ce qui est conséquent, dont l'institutrice est Mlle Sara Elbahja, et des 5^{ème} et 6^{ème} années avec 16 élèves dont l'institutrice est Mme Christine Chavanne.

Excellente année scolaire dans vos locaux provisoires.

Quand à la direction du cercle scolaire, deux personnes se partagent ce poste, il s'agit de Mme Lisette Landry et de Mme Véronique Ecabert. Merci d'avoir accepté cette tâche, je vous souhaite pleine satisfaction pour mener à bien cet engagement.

Egalement merci à Mme Sylvie Créatin qui a accepté, malgré toutes ses activités, de reprendre la Présidence de la commission scolaire, ainsi que M. Veit Studer comme vice-président. Merci pour votre dévouement.

Albert Gonin



**Taille des arbres et des haies**

L'automne vient de frapper à notre porte. C'est en général au début de cette saison que l'on débute la taille des arbres et haies.

Les autorisés communales se permettent de rappeler que les arbres et haies bordant les chemins communaux doivent aussi être taillés afin de faciliter le passage des véhicules et des piétons. Chaque propriétaire doit surtout penser à la prochaine saison hivernale pour ce qui est du passage des engins engagés pour le déneigement.

Il est en outre rappelé aux propriétaires, dont les limites jouxtent les chemins communaux éclairés par des candélabres, que les branches des arbres à haute tige ne doivent pas masquer les candélabres et ont l'obligation de les tailler de façon à ce que l'éclairage soit fonctionnel. La taille des branches gênantes qui ne sera pas exécutée par le propriétaire sera faite par les employés communaux, et ceci, à la charge des propriétaires.

Nous vous rappelons aussi que des petites branches et en petite quantité, peuvent être déposées à la STEP aux heures d'ouverture. Le reste doit être éliminé dans les déchetteries autorisées à cet effet.

Merci pour votre collaboration et compréhension.

Giovanni Todeschini

**Eco-Point**

Cela fait maintenant une année que l'Eco-Point aménagé à la déchetterie a été mis en service.

Depuis cette date, le Conseil communal a pu constater que les utilisateurs, dans leur majorité, respectaient les consignes de tri des déchets. A ce titre, il tient à les remercier pour leurs efforts.

Par contre, il y a toujours des personnes qui ne respectent pas le tri des déchets et le Conseil communal les invite à se conformer aux diverses directives. Des panneaux explicatifs sont apposés à l'intérieur du bâtiment.

A titre d'information, un sac des Moloks déchiré par du verre a dû être remplacé pour un coût de Fr. 1'250.00. Veuillez donc à ne pas déposer du verre ni du métal dans les Moloks.

Pour rappel, nous vous signalons que les cartons et les sacs papiers vides sont à mettre absolument dans la benne à carton et non dans la benne à papier ou dans les conteneurs Moloks.

De plus, les plastiques de balles rondes sont toujours à déposer à la STEP afin de ne pas encombrer les « Moloks ».

Les déchets de céramique et de verre cassé sont à déposer à la STEP.

Concernant les déchets verts tels que les branches et le compost, les dépôts peuvent se faire à la déchetterie de la STEP durant l'année du 1.04 au 31.10 selon les horaires ci-dessous.

Horaires Eco-Point STEP :

Lundi –Vendredi	= 13h30 - 15h00
Samedi	= 8h30 - 9h30
Dimanche et jours fériés	= fermé

D'autre part, le Conseil communal vous rappelle les heures d'ouverture de l'Eco-point :

Horaires Eco-Point village :

Lundi –Vendredi	= 8h00 - 20h00
Samedi	= 8h00 - 19h00
Dimanche et jours fériés	= fermé

Nous remercions d'avance de votre compréhension et de votre collaboration.

André Villiger





Construction du complexe scolaire

Depuis quelque temps, les personnes se promenant le long de la route du Prépétitjean ont pu constater que le projet du nouveau complexe scolaire commence à prendre forme. On voit enfin les premiers murs en béton hors du sol.

En fait, pendant plus de deux mois, les entreprises ont travaillé uniquement sous terre, histoire de réaliser les terrassements, les fondations, les murs enterrés, les fouilles et conduites pour les différents services, ainsi que les remblayages pour tout niveler à fleur du terrain.

Après le bétonnage du radier du fond de la halle et la dalle sur le sous-sol abritant la chaufferie, on a pu débiter les murs du bâtiment proprement dit, en attendant la pose de la structure en bois abritant la nouvelle halle de gym, la scène, et autres salles. On a eu quelques surprises dans le cadre des fondations, mais celles-ci ont pu être maîtrisées facilement par l'ingénieur et l'architecte.

A l'heure actuelle, tous les travaux du gros œuvre ainsi qu'une partie de ceux du second œuvre ont été adjugés; le reste sera fait dans le courant du mois.

Au vu de la conjoncture actuelle et l'abondance de travail sur le marché, la commission de construction ainsi que les bureaux techniques ont de la peine à contenir certains prix par rapport aux devis estimatifs. A part quelques objets, le reste est maîtrisé.

Le maître d'œuvre étant sujet aux directives des marchés publics, les prix des offres ne sont pas discutables. Les attributions des travaux sont faites aux entreprises sur la base de certains critères techniques et au prix le plus bas proposé.

Certains aménagements intérieurs feront l'objet d'une discussion lors d'une séance avec les responsables des différentes sociétés, pour trouver un compromis quant à leurs financements.

La commission des finances travaille sans cesse pour trouver, au sein des différentes institutions publiques et privées, le maximum de fonds nécessaires à la réalisation de notre projet.

Sauf imprévus majeurs, la mise sous toit est prévue pour le mois de novembre, à condition que la météo nous gratifie du beau temps comme ces derniers mois.

Les autorités communales et la commission de construction mettent tout en œuvre pour mener à bien ce projet tant attendu de toute la population de Montfaucon.

Giovanni Todeschini



Petites constructions

Les autorités communales ont remarqué que de plus en plus de demandes de petit permis concernant des petites constructions (abri de jardin, abri à bois et autres) parviennent à la commune très souvent sans tous les éléments nécessaires à l'octroi d'un permis de bâtir.

Il est rappelé que toutes ces constructions, si petites soient-elles, doivent respecter le règlement en vigueur sur les constructions (distances aux limites, genre de couverture, revêtement de façade, etc.).

Le Conseil communal invite toutes les personnes qui désirent faire des demandes de permis de bâtir à se renseigner auprès du bureau communal pour obtenir tous les éléments nécessaires quant à la procédure à suivre afin d'éviter tous les désagréments qui pourraient s'en suivre.

Giovanni Todeschini





Commune unique aux Franches-Montagnes

Vous le savez certainement tous, un projet de réalisation d'une commune unique sur tout le plateau des Franches-Montagnes est en cours d'étude. Si ce projet abouti, ce serait donc 13 communes qui n'en formerait plus qu'une.

Si cette idée fait couler beaucoup d'encre et réveille certains vieux démons, c'est que c'est une réalisation qui touche tout le monde.

Elle induira assurément des incertitudes et des pertes de repères pour des uns mais aussi une meilleure transparence et un poids politique plus fort pour des autres, de toute façon c'est vrai qu'elle ouvrira de nouveaux horizons.

Cette idée n'est pas sortie toute seule d'un chapeau et encore moins de quelques illuminés en mal de nouveautés. Non, c'est l'Association des maires et des élus communaux qui, à l'unanimité, ont décidé en mai 2009, d'étudier la faisabilité d'un tel projet et qu'elles en seraient les conséquences pour les Franches-Montagnes.

On aura bientôt tout dit sur ce projet de fusion, mais je crois qu'il faut raison garder et prendre en compte un jugement global issu de tous les faits et causes réels.

Pour ce faire, je ne peux que recommander à toutes et à tous de se documenter et de s'informer en consultant sur le site internet www.franchesmontagnesavenir.ch, le rapport remis dernièrement aux autorités de l'association des maires des Franches-Montagnes ou en le cherchant tout simplement à l'administration communale à Montfaucon.

Des séances d'information publiques auront lieu dans chacune des treize communes des Franches-Montagnes, organisées par les autorités communales en collaboration avec le comité de pilotage de la commune unique. Ces séances ont pour but d'informer, le plus objectivement possible, les habitants sur les conséquences d'un éventuel vote en faveur d'une commune unique aux Franches-Montagnes.

Le vote sur cet objet aura lieu aux urnes, vraisemblablement le 25 mars 2012. Alors à vos marques...

Claude Schaffter, maire



Subventions

M. et Mme Claude et Malou Schaffter, habitant « Le Péché », ont procédé à la réfection d'un mur en pierres sèches vers leur habitation.

De par ces travaux, ils ont pu bénéficier d'un soutien financier du Fonds Suisse pour le paysage à hauteur de Fr. 160.00 par mètre linéaire.

Cette communication émane de l'obligation du maître d'ouvrage d'informer l'opinion publique sur ces octrois de subventions.

Pour toute information à ce sujet, vous pouvez consulter le site du FSP www.flis-fsp.ch.





Prix du Mérite 2011

Cette année, les autorités communales ont décidé de décerner le prix du Mérite à Colin Schaffner.

Il est ainsi récompensé de ses performances tennistiques, sport qu'il a commencé en 2003 au sein du TC Saignelégier. Il a remporté la Coupe des Jeunes du TC Saignelégier en 2006 et 2007 et cette même année-là, il a également remporté la finale du tournoi "Sherpa Tensing Junior", qui s'est déroulé au Centre de Swiss Tennis à Bienne.

Chaque année, il participe aux championnats jurassiens autant « Actifs » que « Juniors » et il atteint régulièrement les demi-finales, voire la finale comme en 2010.

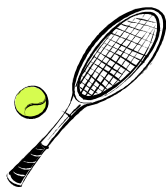
De par ses résultats, Colin s'est qualifié, en 2010, pour le Masters de FRIJUNE (Fribourg-Neuchâtel-Jura) réunissant des joueurs des trois associations. Lors de cette compétition, Colin a gagné le tournoi.

En avril 2011, Colin a remporté le tournoi "Suzuki Tennis Grand Prix" lors du « Masters » final qui s'est déroulé à Leysin, compétition qui réunit des joueurs provenant de toute la Suisse.

Depuis ses débuts en compétition en 2005, Colin a déjà disputé plus de 270 matches de tennis. Au classement de Swiss Tennis à fin mars 2011, Colin, dans sa catégorie d'âge, figure à la 63^{ème} place au niveau suisse, ce qui lui a permis de participer aux qualifications du Championnat Suisse Juniors le week-end de Pentecôte à Scheuren vers Bienne.

Encore toutes nos félicitations à Colin et bonne continuation.

Viviane Froidevaux Theytaz



Conclusion

Nous vous remercions de votre fidélité à la lecture de notre journal d'information à la population. Ce moyen de contact est fort apprécié et permet à tout un chacun de rester en « contact » avec les autorités communales. Nous vous rappelons le site Internet www.montfaucon.ch qui fourmille d'informations.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le prochain numéro d'« Infos communes ».

